

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

151644

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4123 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL HADJ M. R.

Date de naissance : 20-01-1958

Adresse :

Tél. : 06 41 46 44 14 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ACHOUR Ahd
Spécialité en Endocrinologie - Diabétologie
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tél. 05 22 26 53 41 / 42

Date de consultation : 09/12/23

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : diabète + HTA + VAD

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : 01 MAR. 2023

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 09/12/23

DR ACHOUR Ahd

ACCUEIL A.R.M.

RE

ACCUEIL A.R.M.

RE

ACCUEIL A.R.M.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/08/13	C7	+ 300,00		Dr. ACHOUR AYAD Spécialiste en Endodontie - Prostéthique 175, Rue Boulesteix - Casablanca Tél. 02 23 26 53 41 / 42 Fax 02 23 26 53 29

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ACHOUR	09/08/13	708,70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX		
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				MONTANTS DES SOINS	
	H	25533412	21433552			
		00000000	00000000			
	D	00000000	00000000			
		35533411	11433553			
	B					
[Création, remont, adjonction]						
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession						
DATE DU DEVIS					DATE DE L'EXECUTION	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

Losartan GT® 100 mg

30 comprimés pelliculés

sécurisés dosée à 100 mg

6 118000 330042

LOT : 200985
PER : 09/2023
PPV : 148DH00

UR Ahd
en
ABETOLOGIE
Hormones
Lésterol

الدكتورة عاشور عهد
إخلاصية في أمراض الغدد والسكري
السمنة - الهرمونات - الغدة الدرقية
سن اليأس

Casablanca, le

09/2/23

الدار البيضاء، في

El Hazzmire Zahra
~~21,00 + 6 = 126,00~~

LOT 200984 EXP 09/2023
PPV: 148DH00

1) Dia furmine

+ 3 ymout el souf
~~167,00 + 3 = 170,00~~

Cardiaspirine 100 mg/30c
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

~~2) losartan 100~~

~~182,00 + 3 ymout ap~~
~~= 185,00 3) Cardia asp~~
~~ymout ap~~

Cardiaspirine 100 mg/30c
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

4) Medep

~~19,00 5) auro forte~~

0001 090280
Bayer S.A.
P.P.V. : 27,70 DH
Acide acétylsalicylique
Cardiaspirine 100 mg/30c

6 118001 090280

49,00

702,70

Dr. ACHOUR
Spécialité en Endocrinologie - Diabétologie
Rue Boukaâ - Casablanca
Tél. : 05 22 26 53 41 / 42
E-mail : dr_achour80@hotmail.com

إقامة حسام الجاسم - 175، زنقة بوكراء 15 - وتنب متشفى مولاي يوسف (سيدى الصوفى سابقا) - الدار البيضاء
Résidence Houssam Jassim - 175, Rue Boukaâ - à côté de l'Hôpital My Youssef (ex. Sidi Soufi)

Tél.: 05 22 26 53 42 / 05 22 26 53 41 - الهاتف : - E-mail : dr_achour80@hotmail.com